



CESER – Assemblée plénière du 07/11/2017

**« Une politique culturelle pour tous les territoires
des Hauts-de-France »**

Le rapport-avis aborde la politique culturelle sous l'angle du maillage territorial, mais il n'est pas inutile de revenir sur le rôle essentiel de la culture dans la société.

L'accès de toutes et tous à la culture dans sa diversité est un des éléments constitutifs du développement humain et de la citoyenneté.

La crise qui perdure n'est pas qu'une crise de l'économie, c'est aussi une crise de sens, une crise de la place de l'Homme dans la société, de la représentation démocratique qui se propage sur le terrain de la précarité, de la pauvreté et de l'exclusion.

Nous avons plus que jamais un besoin vital de culture pour combattre les replis, le recours à la violence, le retour des idées nauséabondes et les extrémismes.

La culture n'est ni une marchandise, ni un supplément d'âme, elle est essentielle à la rencontre, au partage, à la construction d'un monde libre, divers et heureux. La culture est indispensable au renouvellement de la démocratie.

L'essor d'une démocratie culturelle passe nécessairement par des politiques culturelles fortes, mais les politiques austéritaires les mettent en péril.

Même si le budget 2018 de la culture est stable au niveau national, cela ne compense pas les baisses précédentes ni les inégalités régionales persistantes. De même l'augmentation annoncée du budget régional de la culture ne saurait masquer les fortes baisses des budgets de la culture des collectivités territoriales notamment des départements ; l'Oise a ainsi baissé en 2016 ses aides à la culture de 41%.

L'observatoire des politiques culturelles met ainsi en évidence que 59% des collectivités ont baissé leurs crédits Culture entre 2015 et 2016 et 25% envisageaient encore une baisse en 2017. Les moyens dévolus à la Culture subissent donc une forte contrainte.

Le rapport-avis qui nous est présenté avance des préconisations pouvant permettre de lutter contre un décrochage culturel territorial dans les Hauts de France ; ces préconisations s'appuient sur des actions existantes mettant en lumière la nécessité d'une mutualisation et d'une mise en réseau.

Néanmoins certaines structures vont être de nouveau fortement impactées par des décisions récentes comme celle de réduire fortement le nombre d'emplois-aidés sans mesures compensatoires pour les associations ou celle réduisant de nouveau les moyens humains de fonctionnement des IRP qui auront de graves répercussions sur l'activité culturelle des CE réduits au mieux au rôle de billetteries pour parcs de loisirs et voyages organisés.

Ignorer ces situations contribuerait à garder éloignée de l'accès à la culture une grande partie de la population, nourrissant le rejet de l'autre et le repli sur soi.

La CGT partage les préconisations du rapport-avis, le soutiendra et veillera à ce que la prochaine mandature puisse évaluer la nouvelle politique culturelle régionale.